

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

LIVRET CANDIDAT

**EXAMEN FACULTATIF PONCTUEL
BACCALAUREATS GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES.**

ÉPREUVE : TENNIS

Année scolaire 2013-2014

**RECTORAT
4 RUE G. ENESCO
94010 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 57 02 68 46**

**RECTORAT
3 BD DE LESSEPS
78017 VERSAILLES
Tél : 01 30 83 40 41**

**RECTORAT
94 AVENUE GAMBETTA
75984 PARIS CEDEX 20
Tél : 01 44 62 47 49**

Épreuve facultative de l'examen ponctuel terminal :

« Elle s'adresse à tous les candidats ayant passé les épreuves de l'enseignement commun CCF comme en ponctuel. Les candidats inscrits à l'examen facultatif ponctuel choisissent une épreuve parmi :

- les trois épreuves proposées dans la liste nationale spécifique enseignement facultatif ponctuel, publié en annexe la présente circulaire est susceptible évolution au fil des sessions
- les deux épreuves éventuellement proposées dans la liste académique spécifique

LISTE NATIONALE :

- ☞ JUDO
- ☞ TENNIS
- ☞ NATATION DE DISTANCE

LISTE ACADÉMIQUE :

- ☞ DANSE-EPS (épreuve individuelle)
- ☞ ESCALADE
- ☞ DANSE-ART (attention, les épreuves EPS et ART Danse sont différentes)

Le programme Art-Danse BO HS n°4 du 30 aout 2001

Les modalités de l'épreuve facultative Art-Danse BO n°44 du 28 novembre 2002 :

POUR LES ELEVES HANDICAPES, LISTE INTER-ACADEMIQUE :

- ☞ DEMI-FOND
- ☞ NATATION
- ☞ TIR À LA SARBACANE - TIR À L'ARC - TIR AU PISTOLET

L'épreuve se compose de deux parties : une partie physique et un entretien.

L'épreuve physique est notée sur 16 points, en référence au niveau 5 de compétences attendues fixé nationalement. Les exigences sont identiques à celles du contrôle en cours de formation.

Pour les épreuves retenues à l'échelon académique, la compétence et le référentiel de niveau 5 sont validés par la commission académique.

L'entretien noté sur 4 points doit permettre d'attester les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et la réflexion de candidats sur sa pratique.

La note obtenue sur 20 points est transmise au président du jury. Pour attribution définitive et pour information à la commission académique. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables des centres d'examens.

Ne peut s'inscrire à l'épreuve facultative :

- ☞ Les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire éducation physique et sportive ;
- ☞ Les candidats de l'épreuve de complément d'éducation physique et sportive.

Il est rappelé que l'épreuve d'option facultative d'EPS est conseillée aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau de pratique supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire

I - DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

- Chaque candidat dispute au moins 2 rencontres contre des adversaires de niveaux proches.
- Chaque rencontre se joue en 1 jeu décisif. de 11 ou 15 points gagnants en fonction du nombre de candidats.
- Les changements de côtés s'effectueront tous les 6 points.
- Chaque candidat devra arbitrer au moins un match.

II - CONDITIONS DE L'ÉPREUVE

- L'épreuve se déroule sur un terrain extérieur ou intérieur en terre battue ou dur.
- Une tenue adaptée est exigée (chaussure de tennis réglementaires - short ou jupe de tennis).
- Chaque candidat apportera sa raquette et une boîte de balles neuves.

III - COMPÉTENCES ATTENDUES

- Le niveau 5 de compétence du référentiel tennis (BO spécial n°5 du 19 juillet 2012).
- Le candidat devra être capable de : « Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc...) face à chaque adversaire ».
- Le niveau minimum requis est d'un classement FFT de 3e série (Représente un joueur expérimenté ayant vécu 3h d'entraînement par semaine pendant au moins 3 ans et ayant disputé au moins 30 matchs officiels par an).

IV - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- **Accueil + Échauffement + Évaluation des niveaux :**
 - Explication du déroulement et des attendues de l'épreuve.
 - Échauffement général et spécifique 10 min (1 contre 1 sur demi-terrain).
 - Pendant l'échauffement les membres du jury observent les candidats afin de les classer par niveaux.
- **Prestation physique :**
 - Chaque candidat rencontre au moins 2 adversaires en 1 jeu décisif de 11 ou 15 points gagnants.
 - Entre chaque rencontre, le joueur disposera de 3 à 5 min de récupération.
- **Entretien :**
 - L'entretien d'une durée de 15 min maximum atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur les rencontres qu'il vient de réaliser.
 - Il est évalué selon les modalités du référentiel (voir BO spécial n°5 du 19 juillet 2012).

V - MODALITÉS D'ÉVALUATION

CF référentiel

VI - L'ENTRETIEN ORAL

- Les candidats devront passer un entretien oral à l'issue de la prestation physique, d'une durée maximale de 15 min et évalué sur 4 points.
- Durant l'entretien le candidat analysera sa prestation physique en s'appuyant sur les aspects techniques, tactiques, réglementaires, culturels, ainsi que sur les principes relatifs à la préparation physique et mentale.

Référentiel pour le tennis

TENNIS		Principes d'élaboration de l'épreuve			
Compétence attendue		Les matchs se jouent en 1 jeu décisif de 11 à 15 points gagnants en fonction du nombre de candidats. Les règles essentielles sont celles du tennis (terrain, filet, service, décompte des points, changement de côté). Chaque candidat dispute plusieurs rencontres contre des adversaires de niveau proche et arbitre au moins une rencontre. À chaque changement de côté, le candidat analyse la séquence qui vient de se dérouler et propose une stratégie pour la séquence suivante.			
Niveau 5 Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à chaque adversaire.					
Points à affecter	Éléments à évaluer	0 point	9 points	Degrés d'acquisition du niveau 5 10 points 16 points	17 points 20 points
04/20	Pertinence et efficacité des choix stratégiques dans la gestion du rapport de force	L'analyse du temps de jeu précédent est réaliste mais le projet se limite à des éléments habituels (jouer sur le revers, obliger l'adversaire à se déplacer davantage) qui peuvent néanmoins être efficaces.		Le candidat connaît bien ses points forts, il détecte globalement les points faibles de l'adversaire, il construit un projet et le met en place mais il parvient peu à le faire évoluer, si nécessaire, en cours de jeu.	L'analyse repose sur les éléments essentiels qui vont permettre de proposer un projet efficace qui s'appuie sur les points faibles et forts de l'adversaire au regard de ses propres possibilités.
10/20	Qualité des techniques au service de la tactique Variété qualité et efficacité des actions de frappe Anticipation, équilibre et rapidité des déplacements, placements et replacements	Utilisation principalement de l'espace latéral et profond. Vitesse d'exécution souvent uniforme. Remplacement sans tenir compte des possibilités de renvoi. Variation des trajectoires (longues, hautes et croisées) quand le rapport de force est défavorable. Frappes souvent en déséquilibre, sans transfert du poids du corps vers l'avant. Déplacements souvent tardifs et approximatifs, ajustements rares. Au service : première balle explosive, 2 balles identiques, ou 2ème balle sécuritaire.		Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Variation de la vitesse d'exécution (quelques accélérations maîtrisées), et utilisation d'un même effet dans un schéma préférentiel (ex. : chop en revers pour défendre). Le joueur se replace en fonction des renvois probables (anticipation), et fait varier ses trajectoires (vitesse, direction, longueur, hauteur, effet) pour se donner du temps. Placement anticipé en fond de court, mais les déplacements vers le filet restent approximatifs. Différenciation première et seconde balle avec des variations en direction et en vitesse.	Optimisation de la gestion du couple risque/sécurité : variations de rythme en fonction du rapport de force. Le joueur masque ses coups pour créer de l'incertitude. Maîtrise technique de l'ensemble des coups utilisés et des différents effets dans des contextes et rapports de forces différents. Mise en action rapide et engagement physique optimal. Variation des effets au service sur les 2 balles.
02/20	Le candidat gère son engagement et arbitre	Le candidat s'échauffe, au mieux, de manière formelle. Il n'utilise pas les temps d'attente pour récupérer activement. Il accepte de tenir le rôle d'arbitre mais ne le remplit pas correctement.		Le candidat s'échauffe et récupère mais sans prendre en compte les aspects spécifiques de l'activité. Il peut tenir le rôle d'arbitre mais présente quelques hésitations dans la décision.	Le candidat se prépare physiquement et psychologiquement à l'épreuve. Il utilise bien les moments d'attente et de récupération. Il peut assurer pleinement le rôle d'arbitre en montrant l'autorité nécessaire.
04/20	Gain des rencontres	Les points de gain des rencontres sont attribués à chaque joueur en fonction du niveau de jeu réel et du nombre de matchs gagnés, en tenant compte des écarts de scores.			